

NORMALISER L'EXCEPTION ?

LES DÉVELOPPEMENTS HISTORIOGRAPHIQUES EN SUISSE DEPUIS LA CHUTE DU MUR DE BERLIN

Irène HERRMANN

Longtemps, les Suisses ont affirmé et revendiqué la position centrale de leur pays au sein de l'Europe¹. Au XX^e siècle pourtant, les soubresauts de la politique mondiale et, surtout, la création du "bloc de l'Est" ont clairement rejeté la Confédération dans l'espace occidental. A ce titre, la petite Helvétie n'a pas connu les processus sociétaux qui marquèrent les Etats qu'on se plaît aujourd'hui à situer au cœur du Vieux Continent. Epargnée par le communisme, elle n'a pas subi son installation, son application et, plus récemment, sa désintégration. Dans cette contrée, la date emblématique de 1989 n'a provoqué aucun bouleversement idéologique majeur, aucun changement gouvernemental notable et aucune modification radicale des conditions d'existence.

Pourtant, ce moment particulier coïncide avec une importante mutation de l'historiographie nationale. Le récit officiel du passé² dans son ensemble, jusqu'alors fortement imprégné de diktats élaborés durant le XIX^e siècle, prend une direction résolument nouvelle³. Les chercheurs qui, souvent, viennent de découvrir les apports de l'École des *Annales*, rattrapent en quelques années le retard qui avait caractérisé leur discipline⁴. En une décennie environ, les études se multiplient qui revisitent non seulement les événements d'antan mais questionnent la manière dont on les avait présentés. Ce tournant épistémologique décisif dans son inventivité et sa réflexivité ne laisse d'interroger. Le panorama historien ainsi redessiné étonne par l'ampleur du contraste qu'il présente avec celui qui le précédait. Il surprend aussi par sa subite appropriation, sinon anticipation, des courants scientifiques contemporains. Enfin, il pose de fascinants problèmes d'interprétation sur les raisons de sa brutale transformation, qui constituent autant d'indices d'une évolution sensible des fonctions de l'histoire et du rôle de l'historien. En d'autres termes, il s'agit d'examiner selon quelles modalités, pour quels motifs, dans quelle optique et avec quelle signification, la Suisse a connu l'un des revirement historiographiques les plus importants de ces deux derniers siècles;

non sans avoir, au préalable, décrypté les configurations de savoir et de pouvoir qui, par opposition, le fondèrent.

QUAND L'HISTOIRE CONSTRUISAIT LE PRÉSENT

L'historiographie qui domine en Suisse jusqu'aux années quatre-vingt, se base sur une narration élaborée au siècle précédent et puisant elle-même ses racines dans une tradition remontant au XV^e siècle déjà. Celle-ci donnait une version rationnelle et cohérente des mythes fondateurs plus anciens, relatant en différentes scènes pittoresques une dualité matricielle opposant le mauvais tyran "étranger" au bon Confédéré libérateur. A partir d'un moment fondateur fixé au tournant du XIV^e siècle⁵ et d'un noyau initial formé par trois petits territoires du cœur des Alpes, le destin suisse s'envisage comme une suite d'intégrations ou de conquêtes puis de maintien des acquis. A une première phase d'agrandissement et de puissance européenne qui se termine avec la symbolique défaite de Marignan, succède une période de déchirements intérieurs et de repli sur soi. Cette étape, qui se poursuit globalement jusqu'au milieu du XIX^e siècle, est ponctuée par le contrepoint privilégié de l'histoire nationale, à savoir la République helvétique. Durant ces cinq années où le pays eut à subir la présence des troupes françaises, l'objet d'étude des chercheurs semble s'être évanoui, pour ne réapparaître, légèrement transformé, qu'après 1803. La Restauration s'envisage dans la plupart des ouvrages postérieurs⁶ comme une lente préparation à l'immense bouleversement de 1848 qui introduit la Suisse dans l'ère contemporaine et, surtout, établit un régime politique démocratique unique en Europe. Les événements de la fin du XIX^e et de la majeure partie du XX^e se comprennent généralement en fonction de ce système gouvernemental, qu'il s'agit soit de perfectionner, soit de défendre.

Ainsi déroulé, le récit du passé dotait l'entité territoriale helvétique, telle qu'elle se présentait à la fin du XIX^e siècle, d'une double cohérence. D'une part, elle lui fournit une intelligibilité axiologique. L'ensemble des hauts faits consignés dans les annales et retenus par les chercheurs comme dignes de figurer dans leurs œuvres illustrent tous des valeurs récurrentes. La notion la plus importante, qui se lit à travers la production historique suisse tout entière, est la liberté. A la faveur du flou sémantique propre au concept et, plus encore, de son incontestable popularité au cours de la période contemporaine, elle constitue la principale clé d'interprétation des chercheurs, qu'ils soient conservateurs⁷, progressistes⁸ ou carrément communistes⁹. Dans une majorité écrasante de cas, elle apparaît comme un prisme de perception générique, indispensable à l'appréhension et à l'explication des aléas qui, rétrospectivement, formèrent le parcours du pays. Tous les éléments saillants de la saga helvétique deviennent une étape dans cette quête fondamentale, qu'ils se posent en avancées spectaculaires ou en reculs néfastes et momentanés¹⁰. L'opération se fait ainsi par une extrapolation idoine des antiques franchises médiévales ou par une exemplification abusive des droits octroyés aux citoyens par le régime radical qui, en 1848, façonna la Confédération en seule vraie république du continent.

Le plus souvent, les auteurs adjoignent à cette aspiration fondamentale, un amour corrélé de l'indépendance. En vertu d'un glissement logique compréhensible, ils ne relatent pas seulement les luttes contre l'asservissement monarchique mais les combats pour préserver les territoires où elles ont triomphé. De manière quasi tautologique, l'his-

toire nationale exalte donc les événements et l'état d'esprit qui contribuèrent à dessiner les frontières extérieures de l'entité dont elle ambitionne de retracer l'évolution. Cette vision des choses mène les spécialistes à accorder une attention soutenue aux différentes attitudes qui caractérisèrent la politique étrangère helvétique. Sous leur plume, la cruauté attestée des Confédérés du bas moyen âge¹¹ se mue ainsi en ruse et en bravoure; tandis que le désengagement international de l'Alliance suisse, dès les temps modernes, est l'occasion de vanter une neutralité qu'ils voudraient providentielle ou, à tout le moins, "naturelle"¹². Leur argumentation suit ainsi celle des magistrats qui s'appliquèrent, depuis la fin du XIX^e siècle, à présenter la traditionnelle non-intervention helvétique comme une donnée incontournable, bénéfique au pays comme au reste de l'Europe par le biais de l'aide humanitaire, symbolisée par l'action bienfaitrice de la Croix-Rouge¹³. Dans cette optique, les annales de la Suisse attesteraient de la liberté fondamentale de ses habitants ainsi que de leurs efforts pour apaiser l'ensemble de ses voisins.

Au-delà des diverses nuances d'opinion, cette axiologie représente une constante de l'histoire suisse qui, par ailleurs, suit un double tracé, parallèle. Comme toute narration du passé, elle suit une progression chronologique qui inscrit les événements saillants de la vie politique dans une continuité tissée d'une succession ininterrompue de causes et d'effets. La constatation est moins banale qu'il n'y paraît. Dans un pays dénué de toute lignée de type dynastique, l'exercice est souvent périlleux. En outre, il ne peut se fonder sur une permanence territoriale, puisque les frontières de la contrée, telles qu'elles furent finalement fixées au Congrès de Vienne¹⁴, ne correspondent guère à ses limites antérieures. Bien plus, c'est le récit du passé qui, partant d'un point de départ temporel et géographique arbitraire, donne une véritable logique au développement spatial de ce qui allait devenir la Suisse. Par la relation de conquêtes, d'annexions ou d'adhésions successives, il détermine *a posteriori* quelle était l'alliance préfigurant le Corps helvétique et, à ce titre, établit le cheminement du pays tout entier. A ce stade, la double dynamique du passé rejoint sa permanence, puisque seules les populations s'étant reconnues, de gré ou de force, dans les valeurs confédérées, sont censées être finalement devenues suisses.

La téléologie affichée de l'historiographie ne permet pas uniquement de justifier les particularités de l'existence géopolitique de la contrée, mais légitime clairement l'action de ses dirigeants. De manière feutrée ou accentuée, volontaire ou fortuite, les spécialistes tendent à transformer le régime dans lequel ils vivent en aboutissement ultime du parcours helvétique¹⁵. Depuis l'instauration de l'Etat fédéral, en 1848, ils inscrivent la période contemporaine dans un temps "impérial"¹⁶. Leurs œuvres ne servent pas à prédire l'arrivée d'une époque meilleure mais bien de montrer l'excellence et la durabilité de celle qui est. Cette assurance se base sur une conception à la fois immobiliste et progressiste de l'histoire. Par leurs écrits, les chercheurs prouvent l'aspiration fondamentale des Suisses à la liberté, et promeuvent les efforts de démocratisation accomplis depuis 1848 comme les plus à même de répondre à ce besoin essentiel. Mieux encore, ces réalisations se comprennent comme une garantie de la bonne marche de la Suisse dans la voie que lui prédestinaient ses spécificités nationales et que lui avaient ouverte les glorieux "pères de la patrie".

Dans cette optique, les exploits des "ancêtres" sont conçus comme autant d'actes héroïques ou sacrificiels accomplis pour permettre à leurs "descendants" de vivre dans

les conditions privilégiées qui étaient les leurs. A ce titre, ces derniers se devaient non seulement d'honorer leurs courageux prédécesseurs mais, également, avaient l'obligation, à l'avenir, de se montrer digne d'eux. Bien plus que le récit des temps écoulés, l'histoire se mue ainsi en preuve passée et en assurance future des qualités intrinsèques de la population dont elle retrace et oriente les destinées. Par ce biais, elle ne se contente pas d'affirmer la pérennité de la nation mais induit la responsabilité des vivants dans ce processus-là. En jouant sur un hypothétique sentiment de reconnaissance, elle tente d'impliquer les individus dans une nécessité de continuité helvétique qui présuppose un consensus volontaire sur ses valeurs "intrinsèques", et l'effacement délibéré de tout souvenir qui pourrait le ruiner.

A ce stade, enseignements de l'histoire et ambitions politiques se renforcent mutuellement en une argumentation qui devait rapidement toucher le public. La diffusion de ce message de solidarité nécessaire avec le passé se fit grâce à la publicité que lui donnèrent les gouvernants helvétiques qui virent en lui une caution scientifique idéale. Il se propagea ainsi, de manière évidemment volontaire, par le biais de fêtes, de manifestations culturelles ou d'institutions étatiques. Plus, peut-être, que les réjouissances organisées à cet effet, l'école et l'armée permirent d'accroître l'impact de ce discours au sein de la population. La première, en donnant un semblant d'instruction à tout citoyen, permettait non seulement de connaître cette version de la saga suisse, mais également de lire la presse – soit, à ce titre, de baigner dans un environnement truffé de références historiques. La seconde, composée de miliciens appelés régulièrement sous les drapeaux, ne faisait pas que dispenser un savoir national(iste) mais était le lieu d'une double prise de conscience fondamentale. Le service militaire était, d'une part, l'occasion de méditer les bienfaits de l'indépendance immémoriale du pays et, d'autre part, la preuve concrète des responsabilités qu'un héritage aussi heureux impliquait.

Tout semble indiquer que les Suisses ne sont pas restés insensibles à l'évocation des hauts faits du passé. Dans les correspondances particulières, ils montrent une manipulation aisée des références antiques. Et les clubs ou autres sociétés patriotiques, qui réunissaient toujours plus de membres, se complaisaient régulièrement dans le rappel des vertus ancestrales comme dans l'exaltation de leurs devoirs héréditaires¹⁷. Mais cette appropriation de l'histoire se lit également dans certaines attitudes qui témoignent une évidente fierté face à l'axiologie nationale et, partant, manifestent du désir de ne pas déchoir. Du moins est-ce ainsi que l'on peut interpréter les résultats étonnants de quelques votes à connotation sociale où les Helvètes, au nom de la liberté et de la responsabilisation individuelles, entravèrent la mise en place d'une protection assurée par l'Etat¹⁸. Du moins est-ce ainsi, également, que l'on pourrait expliquer, *a contrario*, pourquoi la Confédération a affiché un taux relatif de suicides déjà remarquablement élevé à la fin du XIX^e siècle¹⁹ – tant il vrai qu'une charge psycho-sociale aussi forte devait générer de nombreux laissés pour compte, susceptibles d'être tentés par l'idée de se supprimer²⁰. Enfin, ce message à connotations historiques atteignait le public au moment où s'affinaient les instruments comme les idéaux démocratiques, et où le citoyen commençait à se sentir personnellement impliqué dans la bonne marche des affaires du pays tout entier; à un moment, donc, où il était particulièrement sensible aux devoirs, intérieurs ou extérieurs, que lui imposait sa glorieuse ascendance.

Ainsi, l'historiographie a donné aux Suisses un dénominateur axiologique commun, permettant à la fois de se reconnaître entre eux et de se distinguer des autres. Elle a ancré ces valeurs spécifiques dans un territoire recoupant opportunément celui qu'on attribua à la Confédération après l'épopée napoléonienne. En d'autres termes, elle a contribué de manière décisive à la construction nationale du pays, affirmant ses traits caractéristiques et le rôle que, de ce fait, elle était amenée à jouer dans le monde. En l'occurrence, la petite Helvétie, modèle de liberté tempérée, se devait de montrer l'exemple de son incontestable réussite à tous ceux qui auraient l'heureuse idée de l'imiter – s'ils en étaient capables.

QUAND L'HISTOIRE DÉCONSTRUIT SA TRADITION

A l'intérieur de ce courant historiographique dominant, vantant de concert la spécificité et l'excellence helvétiques, on perçoit très vite des voix discordantes. Ces dissonances proviennent souvent d'une distanciation politique qui incite certains auteurs à atténuer les louanges adressées, par passé interposé, à l'essence même de leur patrie²¹. Elles sont parfois le résultat de divergences méthodologiques comme le méticuleux travail d'archives qui incita maint érudit à relativiser les conclusions valorisantes de ses collègues et à privilégier une représentation moins philosophique mais plus nuancée des événements d'antan²².

Au cours du XX^e siècle, ces deux sources eurent tendance à se combiner et alimentèrent une littérature "dissidente" toujours plus abondante. Apparue plutôt tardivement en Suisse, l'École des *Annales* fit de multiples émules parmi une génération de chercheurs empreinte des idéaux de mai 1968. Grâce à de nouvelles sources et de nouveaux questionnements, ils dessinèrent un passé inédit. Ils retracèrent l'existence quotidienne des gens simples et parvinrent, par ce biais, à donner une cohérence économique au parcours helvétique. Plus convaincante que son pendant politique, cette version des choses explique le progressif accroissement territorial de la Confédération comme une association institutionnelle née d'une évidente complémentarité agricole puis industrielle entre les cantons²³. Parallèlement, l'étude de certains phénomènes financiers et commerciaux nourrit une remise en cause protéiforme, questionnant la réalité des valeurs sur lesquelles le pays était censé avoir construit son existence.

A la suite des mutations historiographiques qui s'opèrent en France dès le début des années quatre-vingt dans le sillage des commémorations du bicentenaire de la Révolution, la recherche helvétique s'orienta vers une appréhension "totale" du politique. Ce revirement fut d'autant plus aisé et séduisit d'autant plus de spécialistes que la Suisse se préparait, elle aussi, à fêter quelques dates jubilaires. Dans l'élan épistémologique et social de ces manifestations, le discours "critique" sur le passé helvétique cessa d'être confiné à certains milieux académiques qui ne touchaient qu'exceptionnellement le grand public²⁴. Joignant les méthodes héritées des *Annales* ou de ses avatars avec la sphère d'intérêt des chercheurs "traditionnels", occupés d'institutions et d'événements, ce courant scientifique engloba rapidement la majorité des études effectuées dans la discipline. Cette appréhension nouvelle des choses connut une première impulsion décisive au sein des médiévistes, poussés dans cette voie par la perspective de 1991; date qui devait marquer les sept cents ans du Pacte de 1291, considéré comme l'acte fondateur de la Confédération²⁵.

Cette attention renouvelée et soutenue pour la période dite des origines amena à relativiser les éléments censés sous-tendre la spécificité confédérée. La fameuse liberté helvétique fut ainsi analysée dans son contexte temporel et perdit, de ce fait, son caractère unique. Dans cette optique, les prérogatives obtenues par les futurs cantons du centre des Alpes se lisent comme l'acquisition de franchises, telle qu'elle se produisait couramment à cette époque du moyen âge. S'il existait bel et bien un semblant d'esprit communautaire, celui-ci relevait moins de la solidarité que d'intérêts commerciaux bien compris. D'ailleurs, le substrat social de ces localités était très diversifié, comprenant même une haute noblesse et une chevalerie. Jusqu'au début du XV^e siècle environ, la présence d'une aristocratie illustre des imbrications d'allégeances qui contredisent l'idée d'une unité territoriale ou étatique. Les membres du faisceau confédéré poursuivent une ligne de conduite et des objectifs individuels, n'accordant aucune priorité au terme des actes qui les relient. Cette absence structurelle de cohésion intérieure se double, logiquement, de certaines ambiguïtés sur le plan extérieur. A cet égard, il faut attendre plusieurs siècles avant de pouvoir parler de l'opposition des Suisses contre la maison de Habsbourg. Même les multiples traités d'alliance qui constituent, à l'image du fameux Pacte de 1291, les signes emblématiques de la lutte pour l'indépendance helvétique ne tendaient pas à organiser une véritable résistance contre des suzerains jugés alors indésirables. En réalité, ils visaient surtout à garantir le bon déroulement des affaires en assurant une certaine tranquillité intérieure.

Cette "désacralisation" du document qui symbolise la création de l'entité suisse s'accompagna d'une mise en perspective des différents mythes des origines. Il ne s'agit plus, alors, de relever le caractère légendaire des personnages et des événements marquants de la tradition de libération. La chose avait déjà été faite depuis longtemps. Le propos fut alors de questionner les fonctions et l'utilité d'une telle saga dans les schèmes mentaux de la société médiévale. Cette interrogation permit d'éclairer divers aspects d'une conscience (proto)nationale balbutiante, commençant à opposer les Suisses aux étrangers²⁶. Il apparut alors que cette nouvelle perception de soi et des autres s'ancrait essentiellement dans le social. La diversité confédérée avait été amalgamée en un tout, dont le dénominateur commun était l'appartenance au tiers-état. En dépit de cette origine exclusivement roturière, la population helvétique avait moult fois triomphé des nobles autrichiens. De ce fait, elle devait nécessairement être soutenue par Dieu qui, par Son appui même, signalait l'excellence de ce nouveau peuple élu²⁷.

Cette appréhension des choses se prolongea au-delà de l'époque médiévale et, avec de multiples variantes, servit de creuset identitaire au pays en formation. C'est ce qu'établirent, notamment, les chercheurs qui, vers la fin des années quatre-vingt, se mirent à questionner les aléas de la construction de l'entité suisse²⁸. A cet égard, les efforts des historiens furent largement influencés par les études de leurs collègues français et stimulés par l'imminence d'une autre date anniversaire²⁹. 1998 devait à la fois rappeler la signature du traité de Westphalie, qui avait officiellement détaché les cantons de la tutelle du Saint Empire en 1648, l'instauration du régime de la République helvétique, qui avait débuté quelque deux cents années plus tôt, et la création de l'Etat fédéral qui avait eu lieu 150 ans auparavant. Tous ces événements, et en particulier les deux derniers, incitèrent les spécialistes à revisiter l'histoire politique qui avait accompagné la constitution de la Suisse actuelle.

Jusqu'alors, la tentative de centralisation opérée sous la houlette du Directoire avait été occultée ou, à tout le moins, présentée comme un haut lieu de résistance confédérée contre l'insupportable ingérence idéologique et pratique de révolutionnaires étrangers³⁰. Une analyse pointue de cette période mouvementée permit de nuancer, voire de ruiner cette image d'Épinal³¹. Non, les Suisses n'étaient pas tous des défenseurs héroïques de l'indépendance nationale. Non, les "envahisseurs" ne s'étaient pas contentés de dévaster la contrée. En réalité, l'exemple de la Grande Nation autorisa un foisonnement intellectuel et institutionnel exceptionnel. Par manque de moyens et de temps, l'œuvre ainsi ébauchée ne put se réaliser et plongea les Helvètes dans un chaos dont on garda, longtemps, un souvenir effrayé. Néanmoins, une partie des inventions osées par les patriotes furent reprises et exploitées cinquante années plus tard, quand les radicaux décidèrent de transformer une contrée qui venait de sortir de la guerre civile, en véritable Etat-nation.

Dans l'élan des commémorations officielles de 1848 et dans la mouvance de l'évolution épistémologique de la discipline, la genèse de la Confédération moderne suscita, elle aussi, un intérêt renouvelé. Armés de concepts récemment élaborés par la communauté historique alors plongée dans l'exploration du phénomène national et identitaire³², interpellés par les vicissitudes de l'actualité qui ratifiait l'avancée de la mondialisation, les auteurs développèrent sur le sujet une approche comparative et réflexive³³. L'inscription du phénomène dans l'espace et dans le temps permit de sortir définitivement de la logique téléologique qui, durant près d'un siècle et demi, avait entaché la narration de cet épisode marquant du passé helvétique. Non seulement le régime progressiste ne constituait pas le parachèvement inévitable du cheminement helvétique, mais il était le résultat de hasards, de tâtonnements, de compromis et de luttes d'intérêts qui virent l'accession d'une nouvelle classe sociale au pouvoir³⁴. A ce titre, et quelle que soit l'ampleur alors inédite des droits dont purent jouir les citoyens suisses, les institutions issues des événements de 1848 ne pouvaient guère être comprises comme l'expression du caractère "inné" de la nation, même si les publicistes s'étaient rapidement attachés à les présenter comme telles.

L'importance de cet aspect discursif des choses poussa les chercheurs des années quatre-vingt-dix, eux-mêmes influencés par le postmodernisme, à se pencher sur l'abondante littérature produite par le régime radical et, plus particulièrement, sur son exploitation du passé. Cette lecture politique des textes d'histoire venait ainsi compléter les travaux entrepris. Il permit de parfaire les connaissances accumulées sur la période des origines, en montrant comment les divers éléments de la saga helvétique avaient été instrumentalisés par les différents pouvoirs en place. Bien plus, l'analyse de cette invention puis de cette utilisation du récit suisse s'étendit à d'autres périodes. Il apparut alors qu'une grande partie des connaissances établies au XIX^e siècle devaient être revues à la lumière d'une science moins subjective. Ce constat contribua non seulement à la multiplication des études sur la construction nationale mais suscita, par ailleurs, une large réflexion sur le rôle que la narration officielle du passé joua, sinon jouait encore, dans ce processus-là³⁵.

La démythification de la discipline et, partant, du pays, se poursuivit à l'occasion d'un autre anniversaire qui, en Suisse, ne fut ni festif, ni vraiment national. En 1995, cinquante ans après la fin de la seconde guerre mondiale, les archives concernant le

conflit furent accessibles au public. Au-delà de sa pertinence administrative, cette date correspondait, *grosso modo*, au moment où les victimes encore vivantes ou leurs descendants cherchaient à témoigner et à comprendre³⁶. Cette conjonction de faits suscita un intérêt renouvelé pour les événements de cette époque en Occident et fut l'occasion de reprendre des questions restées jusqu'alors sans réponse.

L'un de ces problèmes, majeur, était le sort des fonds laissés par des Juifs morts en déportation. Il impliquait directement la Suisse qui, en tant que pays neutre adepte du secret bancaire, avait évidemment recueilli une partie conséquente de ces sommes dont on ignorait le montant. Interrogés sur le sujet, les établissements financiers helvétiques avaient commencé par donner des explications dilatoires et plutôt hautaines. La chose déplut aux milieux concernés et l'affaire s'envenima; tant et si bien que le 13 décembre 1996 l'Assemblée fédérale, vraisemblablement désireuse de blanchir la contrée des soupçons qui ternissaient sa réputation, décida de nommer une commission d'experts³⁷ chargée d'examiner "le sort des avoirs ayant abouti en Suisse à la suite de l'avènement du régime national-socialiste" afin, notamment, de donner des éclaircissements sur la "signification de la politique face aux réfugiés dans le contexte des relations économiques et financières de la Suisse avec les puissances de l'Axe et les Alliés par rapport à la politique des réfugiés"³⁸.

Les historiens intégrés dans cette commission pouvaient se baser sur les études qui, depuis quelque temps déjà, scrutaient les manifestations de cette période cruciale en Suisse même. De manière souvent virulente, ces travaux dénonçaient l'attitude de la Confédération; dénonçant la frilosité du gouvernement helvétique en matière d'accueil des réfugiés et ses compromissions économiques avec les puissances de l'Axe³⁹. La nomination du groupe de spécialistes, jouissant de conditions de recherche exceptionnelles⁴⁰, permit de confirmer ces points de vue et d'ouvrir d'autres terrains d'investigation. On démontra ainsi les ambiguïtés de la neutralité suisse durant le conflit qui, sous couvert d'équité et de mission humanitaire, tendait en réalité à privilégier l'Allemagne. Or il apparut que cette attitude partielle ne provenait pas uniquement du désir de préserver l'indépendance nationale. Elle était également dictée par les intérêts industriels des milieux d'affaires qui, pour ne pas perdre un marché juteux, acceptèrent de se conformer aux pratiques en vigueur dans le Reich voisin. En cela, ils avaient été précédés par les autorités du pays qui appliquèrent des mesures discriminatoires envers les réfugiés juifs qu'elles refoulèrent plus qu'il n'était nécessaire, tout en sachant le sort qui les attendait⁴¹. Mais, à la fin des hostilités, les pouvoirs politique et économique, convaincus de leur bon droit, refusèrent de reconnaître leurs torts et, partant, de les réparer.

A ce stade intervient une réflexion sur le rôle de la discipline elle-même qui, pendant près de cinq décennies, conforta les sphères décisionnelles helvétiques dans cette attitude de déni, en les convainquant de l'exemplarité de leurs principes comme de leur conduite durant la guerre⁴². La commission s'attacha à casser cette image de marque et, tout au contraire, à souligner la "normalité" des prises de position pendant le conflit. Comme d'autres contrées soumises à d'énormes pressions, la Suisse avait connu ses lâches, ses traîtres et ses héros. Et s'il fallait trouver une certaine excellence helvétique, c'est surtout dans la population silencieuse qu'il conviendrait de la chercher. Quoique n'ayant, de leur propre aveu, guère étudié l'état d'esprit des citoyens

ordinaires, les experts s'accordèrent à penser qu'ils manifestaient plus de patriotisme et moins d'antisémitisme que leurs dirigeants⁴³. Ils faisaient ainsi de l'ensemble des Suisses anonymes, les porteurs privilégiés d'une axiologie indigène, rejoignant de la sorte, *volens nolens*, les dogmes d'une historiographie issue du XIX^e siècle dont, pourtant, leurs travaux tentaient de réduire les effets. Bien plus, en présentant l'ensemble de leur démarche comme le fruit d'une quête de vérité unique au monde, les historiens du début du XXI^e siècle reprenaient et consolidaient le message que leurs collègues martelaient quelque cent années auparavant : sous leur plume aussi, la Confédération restait un pays à imiter absolument pour qui en serait capable⁴⁴.

Las, les Helvètes ainsi loués, ne furent pas unanimement enchantés par les conclusions tirées des recherches sur la période. Les représentants actuels des milieux impliqués, à l'instar des établissements financiers, de même que certains survivants de cette époque mouvementée, furent scandalisés par les "découvertes" des spécialistes⁴⁵. La réaction des premiers concernait essentiellement les informations recueillies sur leurs relations étroites avec le régime national-socialiste ainsi que leur attitude rénitente en matière de remboursements ou de dédommagements. Face à des écrits qui, tout en les nuanciant, confirmaient les accusations initialement lancées par les cercles juifs américains et, par là même, menaçaient d'être lourds d'implications pécuniaires immédiates, les sphères concernées mirent en cause le sérieux de ceux qui les avaient rédigés. Quant aux seconds, soit à ceux qui avaient personnellement connu les difficultés de cette période, ils étaient moins choqués par l'aspect matériel que par la mise en cause éthique des choses⁴⁶. Ils voyaient dans la négation de l'attachement indéfectible à la liberté ou à la neutralité, une négation de leur propre expérience comme de leurs propres souvenirs⁴⁷.

Au-delà de ces réactions de rejet et des inévitables bémols apportés par différents spécialistes de la question restés jusqu'alors extérieurs aux travaux de la commission⁴⁸, le public et les autorités ne se rebiffèrent pas vraiment devant cette nouvelle interprétation de l'histoire du pays. Quoique notable et, dans un certain sens remarquable, cette ouverture d'esprit face à une modification cruciale de l'appréhension de leur passé est moins surprenante qu'on aurait pu le penser. Certes, les résultats de l'enquête, exigée par l'étranger, montraient à la planète entière que la Suisse n'avait pas été aussi irréprochable qu'on le croyait. Mais pour les habitants, cette révélation n'en était plus vraiment une. Plongés dans un bain historicisant depuis plus d'une décennie, ils étaient très conscients de l'aspect légendaire et utilitaire du récit des origines. Ils savaient que les motivations des mythiques *Waldstätten*⁴⁹ n'étaient pas d'obtenir l'indépendance et encore moins d'édifier le pays. Cette ambition était, en revanche, celle des dirigeants radicaux du XIX^e siècle qui la concrétisèrent en 1848. De ce fait, c'est cette date là, et non 1291, qui commença à s'imposer comme le moment fondateur de la Confédération. Par ailleurs, il semblait admis que le projet national ainsi exécuté ne visait pas uniquement à déployer les bienfaits de la démocratie à l'intérieur des frontières helvétiques mais répondait également aux intérêts immédiats de ses promoteurs. Rien de particulièrement étonnant, dès lors, à ce que la Suisse n'ait pas mené de politique uniquement résistante durant la seconde guerre mondiale et que ses diverses compromissions, pratiques ou morales, ne puissent pas être justifiées par le seul souci du maintien de l'intégrité territoriale.

En souscrivant à cette appréhension critique des événements d'antan, soit en acceptant que l'histoire, qui illustre jusqu'alors l'axiologie helvétique, démente l'existence même de ces valeurs et leur particularité, la population témoignait de profondes mutations identitaires. D'une part, on observe un changement conséquent quant au rôle attribué au passé. Ce dernier n'est plus la référence suprême, fondant la responsabilité des citoyens ou leur conscience de soi. Bien plus, on constate un détachement de la *Weltanschauung* nationale et, au contraire, une aspiration à sortir d'un *Sonderfall* parfois pesant. L'attitude distanciée du public par rapport à l'histoire révèle ainsi des développements sociétaux auxquels cette dernière participe pourtant étroitement⁵⁰.

Tout se passe comme si le savoir sur lequel s'était prioritairement appuyée la construction nationale, au XIX^e siècle et durant la majeure partie du XX^e siècle, avait soudain contribué à l'opération inverse. En entreprenant le réexamen des différentes narrations antérieures, les chercheurs ont accompli plus qu'une tâche de renouvellement scientifique. Ils ont ébranlé une base capitale de la conscience helvétique. A ce titre, on peut même affirmer qu'ils ont entrepris une sorte de "déconstruction" nationale. Pour autant, leur œuvre n'est pas destructrice. Elle tend, d'une part, à niveler l'expérience suisse et, partant, à insérer le cheminement de la Confédération dans la formation d'une véritable communauté internationale. Par ailleurs, elle signale la volonté corrélée d'asseoir l'identité du pays sur des bases axiologiques plus dépouillées, plus conformes aux normes d'authenticité, d'ouverture et de transparence que prône l'ensemble du monde occidental.

CONCLUSION

En Suisse, 1989 est ainsi le moment symbolique d'un important revirement historiographique passant d'un récit qui construisait le national à une narration qui construit l'international. En soulignant les défauts de la tradition historique antérieure et en accentuant les manquements du pays par rapport aux "vérités" établies par cette même tradition, il inscrit la contrée dans le nouvel ordonnancement mondial. Devenue un pays comme les autres à la faveur d'une opération réflexive universellement admise, la Confédération s'intègre dans un processus de mondialisation à la fois géopolitique et éthique. A cet égard, la discipline illustre des modifications notables dans le mode de pensée et d'action qui, coïncidence de dates oblige, sont évidemment corrélées aux bouleversements majeurs induits par l'effondrement du Mur de Berlin. Bien plus, par les développements autocritiques de sa dynamique interne et par sa perte de signification sociale, elle aménage, elle aussi, les nouvelles conditions d'existence nationale provoquées par la chute du communisme.

Parallèlement, et presque paradoxalement, l'histoire continue pourtant de prétendre au rôle majeur qui fut le sien avant la césure de 1989. Dans la forme plutôt que dans le fond, ses efforts d'introspection, quoique grandement dictés par l'étranger, servent aujourd'hui encore à prouver l'excellence helvétique. Ainsi, si les changements intervenus dans l'écriture du passé signalent des mutations historiques dans la manière d'envisager le monde, ils semblent n'indiquer aucune modification fondamentale dans la façon dont l'histoire elle-même appréhende sa mission. Dès lors, l'historiographie suisse poursuit et rejoint une veine nationaliste qui est celle que privilégient, actuellement, les contrées sorties de la tutelle soviétique. De ce point de vue, la Confédération se trouve bien en Europe centrale!

NOTES

- ¹ Un quotidien suisse de la première moitié du XIX^e siècle, essentiellement axé sur les développements de la politique locale et nationale, s'intitulait significativement *L'Europe centrale* (Genève, 1833-36).
- ² Pour reprendre l'une des définitions possibles de ce qu'est l'histoire. A cet égard, voir *L'histoire en partage : usages et mises en discours du passé*, Bogumil Jewsiewicki et Jocelyn Létourneau (éds), Paris, L'Harmattan, 1996.
- ³ Au moment même où s'amorce ce tournant majeur paraît un ouvrage historiographique qui, publié par la rédaction de la *Revue suisse d'histoire*, constitue à la fois un bilan des recherches menées jusqu'alors et une présentation des études à venir. Il délivre ainsi un large aperçu des ambitions et des intérêts qui présidèrent à la réorientation de l'écriture de l'histoire nationale en Suisse : *L'histoire en Suisse : bilan et perspectives – 1991*, Boris Schneider, Francis Python (éds), Bâle, Schwabe, 1992.
- ⁴ En Suisse, il faut attendre les années soixante et le grand mouvement de décolonisation pour que l'histoire économique et sociale entre en force dans les préoccupations de la corporation historique. Cette réorientation épistémologique peut également se concevoir comme le rattrapage d'un retard scientifique notable.
- ⁵ Les dates fondatrices varièrent entre 1291 et 1314. Longtemps, on retint la date de 1307, avant d'officialiser celle de 1291 qui est celle du document le plus ancien attestant d'une alliance entre les petits pays d'Uri, Schwyz et Unterwald qui, vraisemblablement, avait été précédée d'autres actes du même type dont on n'a pas (encore ?) retrouvé la trace.
- ⁶ Quand, au début des années 1830, une série de révolutions introduisit le pays dans une ère libérale, nombre de spécialistes contemporains envisagèrent leur époque comme l'aboutissement inéluctable de l'histoire de la Confédération (Voir François WALTER, "Histoire et historiographie à partir du XVIII^e siècle", article à paraître dans le *Dictionnaire historique de la Suisse*, Hauterive, G. Attinger, et très aimablement communiqué par l'auteur).
- ⁷ Notamment : Jacques MALLET DU PAN, *Essai historique sur la destruction de la Ligue et de la liberté helvétique*. Extrait du *Mercure britannique* (Londres, Spilsbury), octobre 1798.
- ⁸ Johannes DIERAUER, *Histoire de la Confédération suisse*, Genève et Lausanne, Payot, 1910-18, vol. 5 (le premier volume en allemand paraît à Gotha dès 1887).
- ⁹ Robert GRIMM, *Geschichte der Schweiz in ihren Klassenkämpfen*, Berne, Verlag Unionsdruckerei, 1920.
- ¹⁰ Comme le fut la période de la République helvétique, déjà mentionnée. A cet égard, voir Irène HERRMANN et Corinne WALKER, "Présentation", dans *La mémoire de 1798 en Suisse romande*, actes du colloque de la Société d'histoire de la Suisse romande, Irène Herrmann et Corinne Walker (éds), Lausanne, Société d'histoire de la Suisse romande, 2001, pp. 9-15.
- ¹¹ Claudius SIEBER-LEHMANN, *Spätmittelalterlicher Nationalismus : die Burgundenkriege am Oberrhein und in der Eidgenossenschaft*, Göttingen, Vandenhœck & Ruprecht, 1995, pp. 204 et ss.
- ¹² Dans cette optique, l'ouvrage le plus célèbre est celui de Edgar BONJOUR, *Histoire de la neutralité suisse : quatre siècles de politique extérieure fédérale*, Neuchâtel, La Baconnière, 1970.
- ¹³ Les autorités helvétiques ont commencé à développer cette argumentation durant le conflit franco-prussien de 1870, alors que la neutralité du pays risquait de rimer avec

lâcheté : “Justement parce qu’elle est partagée quant aux races, aux religions et aux intérêts, elle [la Suisse] ne peut intervenir activement dans les guerres entre les autres Etats sans provoquer de profondes déchirures dans son propre sein et sans paralyser ses forces, tandis qu’elle est forte dans la guerre défensive parce que tous les éléments qui la composent se réunissent contre l’ennemi du dehors. La politique de la neutralité n’est donc point une loi imposée à la Suisse par l’étranger : elle est bien plutôt la conséquence de son organisation intérieure. C’est pourquoi la Suisse a, dans cette guerre, manifesté le caractère particulier de sa nationalité en restant neutre. Mais [...] par son intervention diplomatique pour l’adoption des articles additionnels à la convention de Genève, par l’envoi d’un grand nombre de médecins sur les champs de bataille [...], elle a prouvé qu’elle savait remplir ses devoirs d’Etat neutre non seulement avec loyauté, mais encore avec humanité” (Message du Conseil fédéral à la haute Assemblée fédérale concernant le maintien de la neutralité suisse pendant la guerre entre la France et l’Allemagne, du 8 décembre 1870, *Feuille fédérale* (Berne, C.-J. Wyss), 1870, t. III, pp. 859-60).

14 Les derniers aménagements de la frontière internationale suisse datent, en fait, du traité de Turin, en 1816, mais se comprennent comme un développement des décisions prise l’année précédente à Vienne.

15 Voir François WALTER, “Histoire et historiographie à partir du XVIII^e siècle”.

16 Aleida ASSMANN, *Zeit und Tradition : kulturelle Strategien der Dauer*, Cologne, Böhlau, 1999, pp. 24 et ss.

17 La société du Grütli de l’Amérique du Nord adresse, le 2 août 1870, l’appel suivant aux Suisses restés au pays : “Tenez ferme, prenez pour modèles les ancêtres de Naefels, de Morgarten, de Sempach et de tous les champs de gloire où le sang des Suisses a été versé pour l’indépendance du pays; défendez les biens les plus précieux de la Suisse : sa liberté, son honneur, son bon droit; des milliers de vos frères, animés de sentiments républicains, brûlent d’être à vos côtés...” (Appel cité dans la *Feuille fédérale*, 1870, t. III, pp. 243-44).

18 Le peuple refuse ainsi, le 3 juin 1894, une initiative populaire concernant le droit au travail, et le 20 mai 1900 une loi fédérale sur l’assurance contre les maladies et les accidents, et sur l’assurance militaire (Résultats des objets soumis aux votations fédérales : www.admin.ch/ch/f/pore/va/index.html).

19 Données : www.statistik.admin.ch/ch150/fch40-42.htm (18 septembre 1998).

20 Cette hypothèse demanderait à être testée. Il semblerait qu’on admette, de nos jours, qu’un grand degré de liberté génère de grandes attentes... et un immense sentiment d’échec personnel quand elles ne sont pas remplies (“Nous sommes dans une culture du malheur intime. Rencontre avec Alain Ehrenberg”, propos recueillis par Jean-Baptiste Marongiu, *Libération* des 21-22 avril 2001). En ce qui concerne les époques antérieures, elle ne semble pas vraiment envisagée par les spécialistes qui privilégient d’autres causes aux morts volontaires, telles que la solitude ou la situation économique. Ces facteurs ont été primordiaux, c’est certain. Mais la pression psychologique est déjà relevée comme cause de suicide par les contemporains. Pour un exemple précoce et genevois, voir la lettre de Rodolphe Toepffer, du 15 mars 1820 (Bibliothèque publique et universitaire de Genève : Ms suppl. 1650, f^{os} 19-20; lettre aimablement communiquée par Danielle Buysens).

21 Voir, par exemple, Eduard FUETER, *Die Schweiz seit 1848 : Geschichte, Politik, Wirtschaft*, Zurich, Orell Füssli, 1928.

- 22 Cette école, dite critique, apparaît au cours des années 1830 déjà (Richard FELLER et Edgar BONJOUR, *Geschichtsschreibung der Schweiz vom Spätmittelalter zur Neuzeit*, Bâle, Helbing & Lichtenhahn, 1962, tome II, pp. 675 et ss.).
- 23 Jean-François BERGIER, *Histoire économique de la Suisse*, Lausanne, Payot, 1984.
- 24 Cette “nouvelle” conception de l’histoire est portée à la connaissance d’un public plus vaste par la publication d’une histoire de la Suisse au titre révélateur de *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*, Lausanne, Payot, 1982-83, 3 vol.; rééditions.
- 25 Guy P. MARCHAL, “Neue Aspekte der frühen Schweizergeschichte”, dans *L’histoire en Suisse : bilan et perspectives – 1991*, Boris Schneider, Francis Python (éds), Bâle, Schwabe, 1992, pp. 325-38.
- 26 Voir, par exemple, les travaux de Claudius SIEBER-LEHMANN, *Spätmittelalterlicher Nationalismus*, et Ulrich IM HOF, *Mythos Schweiz : Identität-Nation-Geschichte, 1291-1991*, Zurich, Verlag Neue Zürcher Zeitung, 1991, pp. 17 et ss.
- 27 Guy P. MARCHAL, “Nouvelles approches des mythes fondateurs suisses : l’imaginaire historique des Confédérés à la fin du XV^e siècle”, *Histoire et belles histoires de la Suisse : Guillaume Tell, Nicolas de Flüe et les autres, des Chroniques au cinéma*, Marc Comina (éd.), *Itinera*, fasc. 9, 1989, pp. 1-24.
- 28 *Auf dem Weg zu einer schweizerischen Identität, 1848-1914 : Probleme, Errungenschaften, Misserfolge*, François de Capitani et Georg Germann (éds), Fribourg, Universitätsverlag, 1987; Georg KREIS, “Der zweite Gründungsmythos der Eidgenossenschaft : zur Entstehung des Nationalfeiertages von 1291”, *Mitteilungen des Historischen Vereins des Kanton Schwyz*, 82, 1990, pp. 159-200.
- 29 Quoique certains historiens se soient déjà lancés dans l’examen des fondements identitaires du pays en prévision de 1991 ou bien avant, dans le courant du mouvement de la décolonisation. Voir, notamment Ulrich IM HOF, *Mythos Schweiz*, ou Daniel FREI, *Die Förderung des schweizerischen Nationalbewusstseins nach dem Zusammenbruch der alten Eidgenossenschaft*, Zurich, Juris-Verlag, 1964.
- 30 *La mémoire de 1798 en Suisse romande*.
- 31 L’entreprise la plus notable fut celle du *Dossier Helvetik = Dossier Helvétique*, actes de colloques publiés par Christian Simon (Bâle, Helbing & Lichtenhahn, puis Schwabe, 1995-2000).
- 32 Le premier thème majeur du XVIII^e Congrès international des sciences historiques, en 1995, fut consacré à “Nations, peuples et Etats (ethnies et peuples indigènes, Etats-nations et Etats multiculturels; anciens et nouveaux nationalismes)”, *Actes du XVIII^e Congrès international des sciences historiques. Rapports, résumés et présentation des tables rondes*, Montréal, Université du Québec, 1995, pp. 3-45. Sur la popularité de la question identitaire, voir aussi Georg KREIS, “Die Identitätsdebatte der Gegenwart”, *Nouvelles approches de la conscience nationale suisse*, Beatrix Messmer (éd.), *Itinera*, fasc. 13, 1992, pp. 6 et *passim*.
- 33 Parmi les multiples ouvrages publiés à cette occasion : *Im Zeichen der Revolution : der Weg zum schweizerischen Bundesstaat, 1798-1848*, Thomas Hildbrand, Albert Tanner (éds), Zurich, Chronos, 1997; Tobias KÄSTLI, *CH – eine Republik in Europa : der schweizerische Nationalstaat seit 1798*, Zurich, Verlag Neue Zürcher Zeitung, 1998; *Revolution und Innovation : die konfliktreiche Entstehung des schweizerischen Bundesstaates von 1848*, Andreas Ernst et al. (éds), Zurich, Chronos, 1998; *Etappen des Bundesstaates : Staats- und Nationsbildung der Schweiz, 1848-1998*, Brigitte Studer (éd.), Chronos Verlag, Zurich, 1998.

- 34 Cette vision sociale des choses est déjà plus ancienne et doit énormément aux travaux quantitatifs d'Erich GRUNER; cf. surtout *Die Wahlen in den schweizerischen Nationalrat, 1848-1919*, Berne, Francke Verlag, 1978-80, vol. 3. Elle est alors reprise et intégrée dans une argumentation qui souligne l'aspect à la fois construit et aléatoire du régime radical.
- 35 Par exemple : Oliver ZIMMER, "Competing memories of the nation : liberal historians and the reconstruction of the Swiss past, 1870-1900", *Past and Present*, n° 168, August 2000; Sascha BUCHBINDER, *Der Wille zur Geschichte : Schweizergeschichte um 1900. Die Werke von Wilhelm Oechsli, Johannes Dierauer und Karl Dändliker*, Zurich, Chronos Verlag, 2002. Cf. Oliver ZIMMER, *A Contested nation : memory and nationalism in Switzerland, 1761-1891*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.
- 36 Voir, entre autres, *The Trauma of the Past : remembering and working through*, Hella Ehlers et Joyce Crick (éds), Londres, Goethe-Institut, 1994; *Das Trauma des Holocaust : zwischen Psychologie und Geschichte*, Revital Ludewig-Kedmi et al. (éds), Zurich, Chronos Verlag, 2002.
- 37 Connue sous le nom de Commission Bergier, car elle fut dirigée par l'historien Jean-François Bergier.
- 38 Cité dans *La Suisse et les réfugiés à l'époque du national-socialisme*, publié par la Commission indépendante d'experts Suisse-seconde guerre mondiale, Berne, OFCL/OCFIM, 1999, p. 9.
- 39 En ce qui concerne la question des réfugiés, voir *ibid.*, pp. 16 et ss., et pour ce qui est de la place des travaux de la commission dans cette historiographie en général, voir *La Suisse, le national-socialisme et la seconde guerre mondiale : Rapport final*, publié par la Commission indépendante d'experts, Zurich, Pendo Verlag, 2002, pp. 19 et ss.
- 40 Par décision spéciale du Conseil fédéral, la Commission indépendante d'experts a eu accès aux archives des entreprises privées. Après utilisation, les documents qu'elle en tirait sous forme de photocopies devaient néanmoins être restitués à leurs propriétaires et demeurer à l'abri des regards du public avisé. Cet avantage constituait à la fois une force majeure et une grande faiblesse du projet. Les chercheurs pouvaient établir des vérités inédites puisque ayant pu consulter des sources jusqu'alors secrètes. Mais, de ce fait, leurs conclusions ne pouvaient pas être vérifiées ou développées et, à ce titre, restaient éventuellement sujettes à caution (*ibid.*, p. 34).
- 41 Sur cette question, voir Marc COMINA, "La réponse de la Suisse au nazisme : 'business as usual'", *Le Temps* (quotidien, Genève), du 23 mars 2002.
- 42 Hans-Ulrich JOST, "Interpretationsmuster zum Nationalsozialismus in der Geschichtsschreibung der Schweiz", et Madeleine DREYFUS, "Insel Schweiz: von der Illusion die Geschichte nicht bearbeiten zu müssen", *Fünfzig Jahre danach : zur Nachgeschichte des Nationalsozialismus*, Zurich, Hochschulverlag, 1996, pp. 325-75.
- 43 Jean-François BERGIER, "Rede an der Zürcher Universität im Rahmen der Vorträge des Instituts für Auslandsforschung vom 9 April 2002", *Neue Zürcher Zeitung*, du 1^{er} juin 2002.
- 44 Voir, par exemple, "Bergier-Kommission sieht sich 'am Ziel' : Annerkennung für international einzigartige Leistung", *Neue Zürcher Zeitung*, du 23 mars 2002.
- 45 Voir *La Suisse face au chantage : son attitude en 1939-1945. Critiques des rapports Bergier* (traduit de *Erpresste Schweiz*, Stäfa, Gut Verlag, 2002), publié par le Groupe de travail Histoire vécue, Yens-sur-Morges, Cabédita, 2002. Le président de la Confédération, Kaspar VILLIGER, se sentit d'ailleurs obligé de rassurer cette catégorie de

personnes : “Viele von Ihnen fühlen sich verletzt, fühlen sich missverstanden, und was sie heute hören, entspricht nicht ihrer Erinnerung. Ihnen möchte ich sagen, dass die neue Beurteilung der Geschichte keine Verurteilung der Kriegsgeneration ist. Ihre grosse Leistung, die Kriegszeit ohne Aufgabe der zentralen demokratischen Werken und der Freiheit unter schwierigsten Umständen überwunden zu haben, erheischt nach wie vor Respekt und Dankbarkeit.” (“Aus der Stellungnahme von Bundesrat Villiger vor der Presse”, *Neue Zürcher Zeitung*, du 23 mars 2002.

⁴⁶ “La Suisse face au chantage”, conférence organisée par le Groupe de travail Histoire vécue au Cercle de la Terrasse, Genève, le 31 mai 2002.

⁴⁷ Une des accusations portées par cette partie du grand public contre les conclusions de la Commission était qu’au moment des faits, ses membres n’étaient pas encore adultes, voire pas encore nés et, par conséquent, se trouvaient dans l’impossibilité de se faire une idée “juste” des choses.

⁴⁸ Les critiques scientifiques formulées à l’égard des conclusions de la Commission sont alors plus ou moins accentuées. Dans un registre nuancé, “Si vous saviez”, émission radiophonique d’Espace 2 des 6 et 7 juin 2002 (réactions des professeurs Hans-Ulrich JOST et François WALTER). Sur un mode plus incisif, voir les publications des professeurs Philippe MARGUERAT ou Jean-Christian LAMBELET, d’ailleurs elles-mêmes sujettes à caution (François WALTER, “Rapport Bergier : usages politiques et polémiques”, *Choisir* (Carouge), n° 518, février 2003, pp. 25-28.

⁴⁹ C’est le nom donné aux habitants des cantons dits primitifs (Uri, Schwyz et Unterwald) de la Confédération.

⁵⁰ “Zukunftsbaue nach Klärung ums Fundament”, *Neue Zürcher Zeitung*, du 3 juin 2002.